

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL

Réunion du 13 mars 2014

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil reçoit le rapport de gestion écrit du directeur général pour la période allant du 15 octobre 2013 au 21 février 2014, accompagné des observations d'un économiste du logement du marché locatif de Toronto et de la lettre de la directrice générale du 4^e trimestre destinée à la SCHL portant sur le rendement de l'Agence ainsi que le risque et le statut de la conformité de nos clients.

La directrice générale introduit son rapport en mentionnant la vulnérabilité des clients en cas d'agression sexuelle sur la propriété d'une coopérative et souligne l'importance de protéger les unités vacantes contre les intrus. En soulignant la valeur inestimable de la bonne gestion pour le redressement financier de nos clients, la directrice générale fait rapport du statut de la demande publique de qualification des fournisseurs de services de gestion immobilière de l'Agence pour les clients de l'Ontario qui éprouvent des difficultés financières.

Les autres discussions touchent la suppression imminente des fonds du gouvernement fédéral pour les subventions de l'aide assujettie au contrôle du revenu et les efforts des organisations du secteur pour porter le problème à l'attention de la population.

FINANCES

En l'absence du trésorier, le trésorier d'intérim fait rapport au nom du Comité des finances et de la vérification, proposant l'adoption des états financiers vérifiés de 2013 et une recommandation aux membres de renouveler le mandat de l'auditeur externe pour 2014, proposition que le Conseil accepte. Le Conseil approuve les états financiers provisoires pour la période se terminant le 31 décembre 2013.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil reçoit le rapport de vérification de la conformité 2013, qui indique que l'Agence est conforme, à tous égards importants, aux clauses vérifiées de son entente avec la SCHL. Sur la recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil autorise le paiement de primes d'encouragement pour 2013 pour le personnel admissible.

Le Conseil convient que les prochains administrateurs effectueront une évaluation du rendement du Conseil en groupe au cours de la réunion, plutôt qu'individuellement avant la réunion.